LA BOX LOIRE-ATLANTIQUE *Activités*

Loire Atlantique

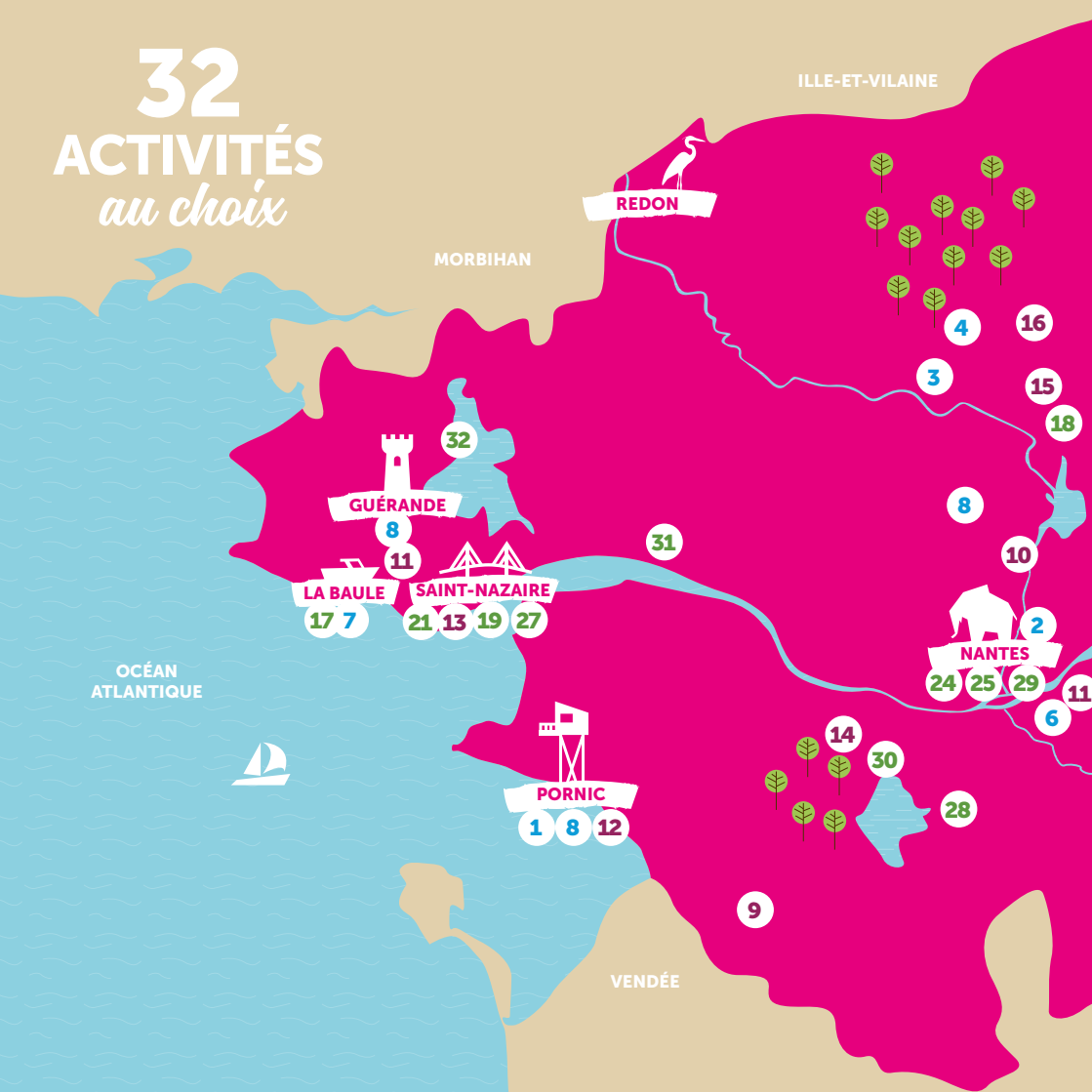
32
ACTIVITÉS
au choix
ILLE-ET-VILAINE
REDON
MORBIHAN
4
16
3
15
18
32
GUÉRANDE
8
11
8
31
10
LA BAULE
17 7
SAINT-NAZAIRE
21 13 19 27
2
NANTES
24 25 29
11
6
OCÉAN
ATLANTIQUE
14
30
28
PORNIC
1 8 12
9
VENDÉE

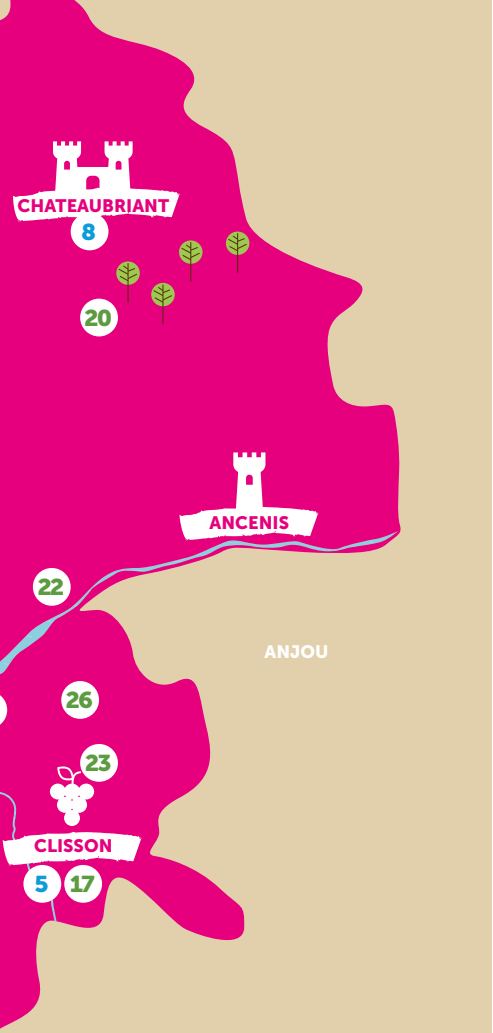

Comment réserver ? - p.5

BIEN-ÊTRE

1. À la source du bien-être - p.8
2. Voyage intérieur - p.9
3. Reconnexion à sa nature - p.10
4. Allié bien-être - p.11
5. D'O et de douceur - p.12
6. Doux brassage - p.13
7. Bulle de plaisir - p.14
8. La réflexologie c'est le pied - p.15

SENSATION

9. Balades & fromages - p.17
10. Tiens bon la barre - p.18
11. Trotte, trottons, trottez - p.19
12. Kayak au crépuscule - p.20
13. Ohé matelot - p.21
14. Silence on glisse - p.22
15. Apéro Pédalo - p.23
16. Le grand Splash - p.24

EXPÉRIENCE

17. Produits d'ici - p.26
18. Vers le zéro déchet - p.27
19. Pêche perchée - p.28
20. Fleurs & passion : un cocktail réussi - p.29
21. Secret à démêler - p.30
22. Rendez-vous au soleil couchant - p.31
23. Vis ma vie de vigneron - p.32
24. Sunset sur la Loire - p.33
25. Nantes à dos de libellule - p.34
26. Déguster les yeux bandés - p.35
27. Made in Saint-Nazaire - p.36
28. Âmes de détectives - p.37
29. Déambulation et gourmandise au Musée d'arts - p.38
30. Les secrets du lac - p.39
31. Voyage dans l'Estuaire de la Loire - p.40
32. Brière de savourer - p.41

Conditions de vente - p.42-43

LA BOX LOIRE-ATLANTIQUE *Activités*

Toutes les offres de LA box Loire-Atlantique ont été minutieusement sélectionnées par nos soins ; elles prennent en compte le respect de l'environnement et nos partenaires locaux ont été tous visités et choisis pour leur qualité de service et leurs engagements éco-responsables.

En achetant LA box, vous soutenez et contribuez au développement de l'économie touristique locale.

À propos de Loire-Atlantique développement

Le service Offres et produits touristiques de l'agence départementale d'ingénierie publique Loire-Atlantique développement conçoit et commercialise, pour le compte du Département, des activités et séjours locaux, durables et de qualité (séjours scolaires, LA box Week-ends et Activités, séjours thématiques...). Il contribue à soutenir la filière touristique locale et à faire découvrir la Loire-Atlantique autrement aux touristes comme aux habitants.

COMMENT RÉSERVER ?

1. **Feuilletez** ce livret et **découvrez** une sélection d'activités à vivre **en solo, en duo ou en tribu** (2 adultes + 2 enfants) parmi les ambiances : bien-être, sensation ou expérience.

2. **Contactez** le prestataire* et réservez **en direct** auprès de lui votre créneau de visite.

3. **Présentez-vous** au jour et à l'heure convenus, **remettez** au prestataire le chèque cadeau en échange et **profitez** de votre activité.

NOTRE CONSEIL

Pour être certain de bénéficier de l'activité qui a retenu votre attention, contactez au plus vite le prestataire pour effectuer votre réservation. Nous vous recommandons de bien anticiper la durée des activités, qui varie en fonction de la prestation d'une heure à une demi-journée.

**Ses coordonnées sont indiquées sur la page de l'activité*

LES ENGAGEMENTS
DU PARFAIT DÉCOUVREUR
en Loire-Atlantique

… pour multiplier sans hésiter les escapades « zéro carbone »

Respectueux ça rend heureux

Fleurs, plantes, pierres, insectes, la nature de la Loire-Atlantique vous offre ce qu'elle a de plus beau et de plus intime, pour que ce régal des sens reste un cadeau pour tous, prêtons-y beaucoup d'attention.

Curieux voire audacieux

Producteurs locaux, vignerons, paludiers, pêcheurs… les rencontres et étapes gourmandes ponctuent ces moments de découverte. Cédons à la tentation tout en respectant le travail de chacun.

Sensibilisé et attentif à une consommation sobre

en eau et en énergie, avec toujours à l'esprit mes pieds et mon vélo plutôt que mon auto.

Incognito et sans laisser de trace

avec à portée de mains un petit sac, poche, pochon ☺ pour emporter avec soi tous ses déchets.

Courtois ça va de soi

La Loire-Atlantique est un beau terrain de jeu, inspirant pour des photos et selfies qui ne méritent pour autant jamais le « hors-piste »… une occasion rêvée de nouer contact avec cet habitant qui va se prêter au jeu du modèle.

BIEN-ÊTRE

© J. Jehanin

À LA SOURCE DU BIEN-ÊTRE

en solo

Une pause sérénité…
pour une harmonie retrouvée !

Imaginez une multitude de bulles d'air et de jets d'eau de mer chauffée, massant votre corps et déjà vous ressentez l'action décontracturante, relaxante et revitalisante de ce bain hydromassant.

Selon vos envies, choisissez les algues qui additionnées à ce bain, seront source de bienfaits complémentaires.

Un moment complété par l'accès illimité à l'Espace Forme (parcours aquatique dans un bassin chauffé à 33°, piscine, sauna, hammam, salles de fitness et de musculation) pour votre plus grand bien-être !

POUR RÉSERVER

ALLIANCE PORNIC
Plage de la Source
44210 Pornic
Tél. : 02 40 82 91 73
info.resa@thalassopornic.com
thalassopornic.com

Valable toute l'année.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un soin de 20 min (bain hydromassant aux algues) au centre thalasso de Pornic
- L'accès à l'Espace Forme de 9h à 20h
- Le prêt du peignoir (caution demandée de 80€) et de serviettes de bain
  Prévoir maillot de bain, mules plastiques et tenue de sport

VOYAGE INTÉRIEUR *en solo*

Plaisir d'un moment suspendu.
Poussez la porte de cet espace feutré pour découvrir une ambiance résolument luxueuse, calme et apaisante.

Laissez-vous guider vers un moment de détente au sein des espaces hammam, sauna et jacuzzi, véritable ilot de bien-être.

Dans cet espace cosy et chaleureux, profitez de cette pause privilégiée pour vous abandonner au lâcher-prise et au recentrage sur soi. Une jolie parenthèse dans un décor idyllique.

POUR RÉSERVER
SPA LE MAUBREUIL
Château de Maubreuil
Allée de Maubreuil
44470 Carquefou
Tél. : 02 21 70 03 70
conciergerie@
chateaudemaubreuil.com
spalemaubreuil.com

Valable toute l'année.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un accès privatif à l'espace sensoriel (1h) avec à disposition hammam, sauna et jacuzzi
- Des serviettes, un peignoir et des chaussons mis à disposition
  Se munir d'un maillot de bain

3

RECONNEXION À SA NATURE

en solo

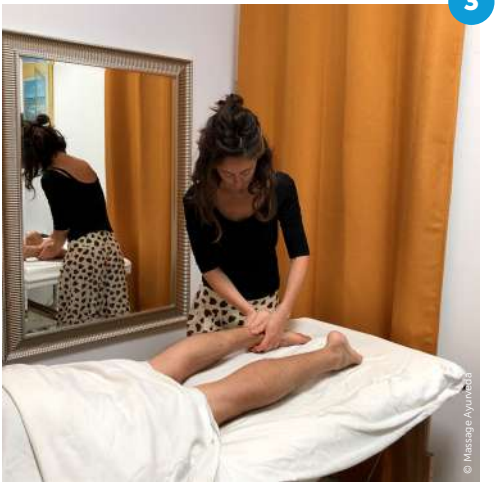

Corps et esprit en harmonie, la recette de l'équilibre…

Dans sa jolie longère en pleine nature, Louise se propose de prendre soin de vous, pour un moment de bien-être selon votre envie et votre besoin.

Par l'énergie qu'elle dégage et son expertise en massage et en Ayurvéda, elle vous amène à la détente et à un recentrage tout en douceur.

La promesse d'un retour à l'essentiel… de soi-même.

POUR RÉSERVER

SLOW OM
1 La Havardais
44130 Blain
Tél. : 07 87 36 54 30
louise.geoffrion@lilo.org
slow-om.fr

Valable toute l'année sauf le dimanche.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

Au choix :

- Un massage dos et nuque (30 min)
- Un massage ayurvédique (30 min)
- Un massage acupressure visage et buste (30 min)

4

ALLIÉ BIEN-ÊTRE *en solo*

Osez et approuvez les bienfaits du massage bien-être.

Parce que chacun, chacune a sa propre histoire, Claudie l'écoute et choisit avec vous le massage adapté à vos besoins de l'instant. Elle débusque vos souhaits, vos blocages et propose de retrouver équilibre et harmonie par un massage bien-être ou grâce à la thérapie manuelle des fascias qui libère tensions physiques et émotionnelles.

Lumière tamisée, musique, chaleur adaptée, huile végétale et/ou essentielle, pression du massage… tous les sens sont stimulés pour aider corps et mental à un relâchement global.

POUR RÉSERVER

LE DÔME DU BIEN-ÊTRE
1 route de Marsac
44170 Vay
Tél. : 06 62 93 55 52
contact@domedubienetre.com
domedubienetre.com

Valable toute l'année sauf le dimanche.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un massage bien-être personnalisé non thérapeutique OU une séance de fasciapulsologie (1h)
- Une pause détente autour de produits locaux (tisane et cookies fabriqués par une entreprise engagée dans l'économie circulaire et solidaire)

Praticien agréé FFMBE Fédération Française de Massages-Bien-être

5

D'O ET DE DOUCEUR *en solo*

Un cocon tout mignon, une vue magnifique pour un apaisement total.

Offrez-vous une parenthèse de bien-être dans une ambiance feutrée et chaleureuse. Bougies, lumières tamisées, musique douce, tout a été pensé pour permettre un lâcher-prise total. Profitez d'un modelage du corps « sur-mesure » à composer avec votre praticienne en fonction des zones souhaitées et des ressentis du moment.

Accueillez les sensations en douceur en sirotant une boisson.

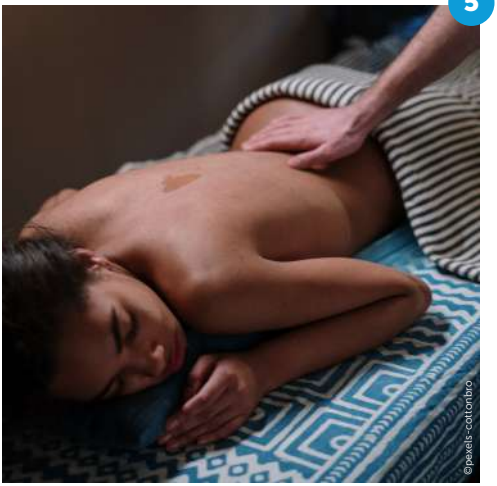

POUR RÉSERVER

O'SPA SAINT-ANTOINE
11 rue Saint-Antoine
44190 Clisson
Tél. : 02 40 03 61 40
spa@hotel-villa-saint-antoine.com
hotel-villa-saint-antoine.com/spa-clisson-pres-de-nantes

Valable toute l'année.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un modelage corps « sur-mesure » réalisé avec des produits cosmétiques bio en provenance de notre région (25 min)
- Une boisson chaude ou fraîche à la fin du soin

Clef Verte

COSMÉTIQUE BIO CHARTE COSMEBIO

6

NOUVEAUTÉ

DOUX BRASSAGE *en solo*

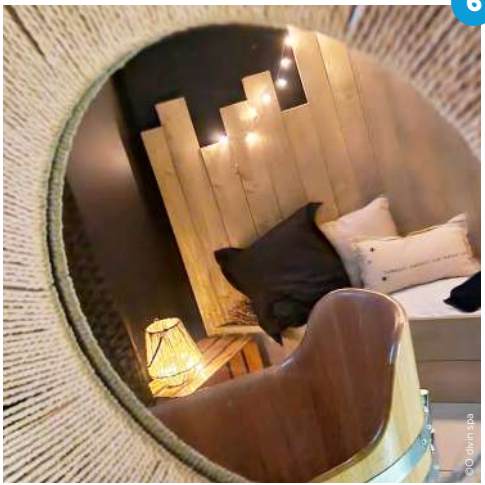

Bienfaits insoupçonnés du bain à la bière.

Adoucir la peau, donner de la brillance aux cheveux, soulager les tensions musculaires, réduire le stress, régénérer l'esprit et le corps, améliorer la circulation, éliminer les toxines... les vertus d'un bain à la bière sont très nombreuses. Alliée à un moment de détente dans un espace privatisé composé d'un jacuzzi en bois et d'un espace relaxation en paille, cette expérience a tout bon pour la santé et peut se consommer sans modération !

POUR RÉSERVER

O DIVIN SPA
1 place du Beau Verger
44120 VERTOU
Tél : 02 40 06 28 90
odivinspa@gmail.com
odivinspa.fr

Valable toute l'année sauf mardi et dimanche.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un accès (1h le week-end ou 1h30 en semaine) à un espace privatif avec à disposition baignoire de 2 mètres, douche, lavabo et un espace relaxation sous la forme d'une banquette de paille
- Des serviettes, un peignoir et des tongs mis à disposition

7

BULLE DE PLAISIR

en solo ou en duo

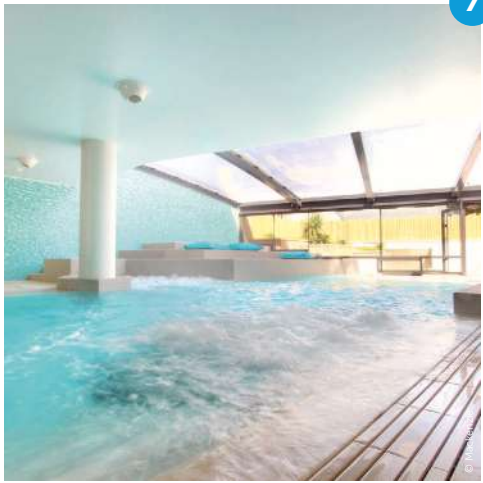

Cadre intimiste, raffiné et lumineux… pour un moment très cocooning.

Face à l'océan, dans un cadre intimiste et raffiné, oubliez le quotidien et laissez-vous aller à une pause de douceur !

Au choix partagez un moment de complicité dans le bassin d'eau de mer chauffée à 31 ° avec sièges bouillonnants, lits massants, col de cygne, nage à contre-courant…

OU

Optez pour une séance en solo de lit hydromassant ou de douche à affusion pour un effet de décontraction et relaxation garanti.

Jacuzzi extérieur, hammam aux vapeurs d'eucalyptus complètent ce ressourcement.

POUR RÉSERVER

RIVAGE LA BAULE LES PINS
THALASSO & SPA
28 boulevard de l'Océan
44500 La Baule
Tél. : 02 40 23 10 20
contact@thalasso-rivage.com
thalasso-rivage.com

Valable toute l'année.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 OU 2 PERSONNES

Solo :
- Un soin au choix : séance de lit hydromassant (20 min), bain hydromassant aux algues ou aux huiles essentielles (17 min) ou une douche sous affusion (10 min)
- L'accès au bassin d'eau de mer, au jacuzzi et au hammam (entre 1h30 et 2h)

Duo :
- L'accès au bassin d'eau de mer, au jacuzzi et au hammam (entre 1h30 et 2h)
- Le prêt de drap de bain
- Une tisane du jour à savourer

Prévoir maillot de bain (slip ou boxer pour les messieurs) et bonnet de bain

8

LA RÉFLEXOLOGIE, C'EST LE PIED !

en solo

Prendre soin de soi grâce à la réflexologie !

Savez-vous que 7 200 petites terminaisons nerveuses se cachent au creux de chacun de vos pieds ?

Maitrisant parfaitement cette cartographie, nos quatre réflexologues vous proposent de découvrir cette technique de relaxation profonde. Ce soin personnalisé permet de rétablir l'équilibre du corps, de relâcher les tensions conscientes et inconscientes pour aller vers un véritable ressourcement.

Un temps de reconnexion à soi.

Valable toute l'année sauf le dimanche.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Un soin relaxant de réflexologie (1h) / (1h15 à Grandchamp-des-Fontaines)

POUR RÉSERVER

ROUSSELLE RÉFLEXOLOGIE
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. : 06 47 61 54 00
rousselle-reflexologie.fr

ANNE-LAURE BREMOND
44110 Châteaubriant
Tél. : 06 71 12 05 75
reflexologie.44.free.fr

MARIELLE SALLIOT
44210 Pornic
Tél. : 06 43 09 87 79
reflexopornic.fr

SANDRINE JUMEL
REFLEXOLOGIE INTEGRATIVE
4350 Guérande
Tél. : 07 49 80 67 10
sandrinejumelreflexo.com

SENSATION

© Clo et Clem

9

NOUVEAUTÉ

BALADES & FROMAGES *en solo*

Allier balades et régalades.
Si vos papilles s'émoussent à la vue d'un fromage artisanal, si le canoë ou le vélo sont vos moyens préférés pour découvrir un milieu naturel, alors cette expérience est faite pour vous !

Rendez-vous à la célèbre Fromagerie Beillevaire ; pénétrez dans les ateliers de production pour découvrir leur savoir-faire. Dégustation de fromages accompagnée d'un verre de vin en point d'orgue de cette visite gourmande.

Panier-repas sous le bras, vous enfourchez vélo ou embarquez en canoë pour une découverte des marais de Machecoul.

POUR RÉSERVER
LA ROUTE DU SEL
Tél. : 02 51 93 03 40
contact.routedusel@gmail.com
laroutedusel.com

Valable d'avril à fin septembre.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Visite de la fromagerie Beillevaire et dégustation de fromages
- Découverte accompagnée du marais breton en canoë ou à vélo (au choix)
- Pique-nique réalisé par la fromagerie
- Remise d'un panier de produits locaux

QUALITÉ TOURISME

ACCUEIL VÉLO

10

TIENS BON LA BARRE *en duo*

Embarquez à bord d'un voilier traditionnel.

Découvrir l'Erdre, considérée par François 1er comme la plus belle rivière de France, au rythme des virements de bord et de la brise légère. Voilà le programme proposé par Vincent sur son ketch à 2 mats, pour gouter au plaisir de la navigation sur un voilier traditionnel en toute sécurité.

Sur les conseils avisés de votre capitaine, moniteur de voile expérimenté, vous pouvez participer aux manœuvres, prendre la barre et même border les voiles.

Alors moussaillons prêts pour la manœuvre ?

POUR RÉSERVER

LES PASSAGERS DE BULLOPS
44240 Sucé-sur-Erdre
Tél. : 06 45 64 54 36
lespassagersdebullops@gmail.com
lespassagersdebullops.com

Valable d'avril à fin novembre.
Accessible dès 7 ans.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Sortie voile pour 2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant de plus de 7 ans (de 10h à 13h30, ou 14h à 17h ou 17h45 à 21h30)
- Encadrement par un moniteur diplômé d'état
- Prêt de gilets de sauvetage

NOUVEAUTÉ

TROTTE, TROTTONS, TROTTEZ !

en solo

Balade gourmande en Trottinette Tout Terrain à Tester !

Quelques conseils avisés lors d'une initiation à la trottinette tout-terrain électrique et vous voilà prêts pour une découverte de nouvelles sensations. Débutant ou expert, profitez de cette balade accompagnée, sans aucune nuisance sonore et en harmonie avec la nature !

Au choix le Vignoble de Nantes ou la Presqu'île de Guérande et les marais salants comme terrain de jeu de cette expérience. Et comme glisse rime avec délice... pause gourmande avec dégustation de produits locaux.

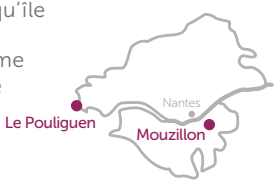

POUR RÉSERVER

Balades dans le Vignoble
TROTT'IN NANTES
Tél. : 06 70 63 13 42
trottin.nantes@gmail.com
trottin-nantes.com
-

Balades dans
la Presqu'île de Guérande
NATURA TROTT
Tél : 06 50 13 09 29
naturatrott@gmail.com
natura-trott.fr

Valable toute l'année dans le vignoble et du printemps à mi-novembre dans la Presqu'île de Guérande.

Accessible dès 12 ou 14 ans.

VOTRE PROGRAMME POUR 1 PERSONNE

- Balade accompagnée et commentée dans le Vignoble de Nantes ou la Presqu'île de Guérande (durée entre 2 et 3h)
- Mise à disposition d'une trottinette électrique et du casque
- Dégustation de produits locaux en référence au territoire

12

KAYAK AU **CRÉPUSCULE** *en duo*

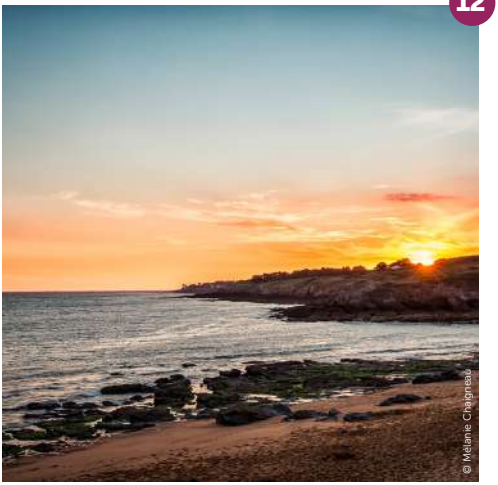
© Mélanie Chalgoneau

Prêts pour une découverte tranquille à fleur d'eau ?

Rendez-vous est pris pour la fin de journée.

Embarquez à bord d'un kayak de mer pour une balade au large de Pornic et appréciez un panorama unique à la lumière du crépuscule. Les derniers bateaux de plaisance rentrent aux ports, les pêcheurs partent en mer et vous, vous voguez pour une balade contemplative au coucher du soleil.

Une découverte originale et apaisante du littoral.

POUR RÉSERVER

KAYAK NOMADE
44210 Pornic
Tél. : 06 72 88 18 54
florent@kayaknomade.fr
kayaknomade.fr

Valable d'avril à fin septembre sur demande et tous les mardis et samedis de juillet à août.

Accessible dès 8 ans.

© Mélanie Chalgoneau

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Balade en kayak encadrée par un guide diplômé d'État (2h)
- Prêt de l'équipement : gilet, coupe-vent
- Des photos souvenirs de la balade
- Un jus de raisin local en fin de balade

13

OHÉ **MATELOT**
en duo

Embarquez à bord d'un catamaran pour ressentir le frisson de la navigation à la voile.

Rendez-vous est pris avec Félix, skipper de Mister Sam, catamaran très stable et parfait pour une grande première (ou pas) de la navigation en voilier.

Bien installés à bord, vous assistez aux manœuvres pour le passage de l'écluse et c'est parti pour deux heures de navigation en rade de Saint-Nazaire. Les installations portuaires et industrielles, les criques, les plages se laissent apercevoir de la mer pour une découverte au plus près des éléments.

Des sensations à vivre en famille.

POUR RÉSERVER

MOUETTE & SEA
Catamaran Mister Sam
Ponton de la Base sous-marine
Quai du Commerce
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 06 51 43 99 26
felix@mouetteandsea.fr
mouetteandsea.fr

Valable du 1er avril au 31 octobre. Planning des sorties disponible sur le site.
Accessible dès 5 ans.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Balade en mer pour 1 adulte et 1 enfant de – de 15 ans (2h30)
- Encadrement par un skipper diplômé et moniteur depuis plus de 10 ans
- Mise à disposition de gilets de sauvetage ainsi que de tout l'équipement de sécurité réglementaire

14

SILENCE ON GLISSE *en duo*

© Escapade Nature

Le privilège de deux réserves naturelles pour cadre de cette randonnée canoë.

Envie de nature, de bruit qui s'arrête et de vous retrouver en harmonie totale avec les éléments... cette randonnée vous tend les pagaies !

Après des conseils avisés, votre guide vous dépose au départ de la balade... rapidement vous vous retrouvez à proximité de la réserve naturelle de Grand-Lieu, c'est le moment idéal pour ralentir et prendre le temps d'observer les nombreux oiseaux et autres animaux des marais.
Vous découvrez ainsi 11 km de rivière en mode sportif ou tranquille...
à chacun son rythme.

POUR RÉSERVER

ESCAPADE NATURE
Rue de la Morinière
44710 Port-Saint-Père
Tél. : 07 68 58 98 83
contact@escapade-nature.com
escapade-nature.com

Valable de mai à fin septembre.
Accessible dès 6 ans.

© Escapade Nature

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Randonnée en canoë (3h)
- Conseils et explications techniques adaptés à chacun
- Transport en minibus au point de départ
- Matériel de navigation (gilet d'aide à la flottabilité, sac ou bidon étanche, pagaie)
- Debrief autour d'un verre

NOUVEAUTÉ

APÉRO PÉDALO

en duo ou en tribu

Apéro sur l'eau… moment gourmand à vivre à 2 ou à partager.

L'apéro pédalo, c'est l'histoire d'un site bucolique, l'étang de Bout de Bois, qui fait de l'œil à des passionnés d'activités nature pleins d'envie de le faire revivre.

Ils y installent une base de loisirs nautiques, une guinguette et proposent de découvrir ce lieu au bord du canal de Nantes à Brest.

Pendant une heure, vous profitez du calme du plan d'eau et des lumières du soleil couchant en savourant le panier apéro composé à la « guinguette des Janettes » avec de bons produits locaux.

POUR RÉSERVER

CANAL KAYAK
Tél : 06 71 48 29 75
canalkayak44@gmail.com
canalkayak.fr

Valable tous les vendredis soir de mai à fin septembre.

VOTRE PROGRAMME

Duo :
- Mise à disposition d'un pédalo (1h) et des équipements
- Un panier à grignoter (1 bouteille au choix + 1 saucisson et 1 tartinade servie avec pains et croutons + 1 paquet de chips)

Tribu :
- Mise à disposition d'un pédalo (1h)) et des équipements
- Un panier à grignoter (1 bouteille au choix pour les adultes + 1 bouteille au choix pour les enfants + 1 saucisson + 1 tartinade servie avec pains et croutons ou 1 paquet de chips)

16

LE GRAND SPLASH *en tribu*

Petites et grandes glissades pour méga fous rires garantis.

300 mètres d'obstacles, plus de 60 modules de trampolines ou de toboggans... et voilà un parcours du combattant gonflable sur l'eau qui laissera des souvenirs inoubliables à toute la famille.

Les différents parcours permettent aux grands et aux petits de vivre des sensations à la hauteur de leurs centimètres et de leurs envies.

Alors tous dans ce grand bain pour des émotions XXL.

POUR RÉSERVER

AQUAPARK
1 route de la Base de loisirs
44170 Nozay
Tél. : 02 40 79 66 65
contact@tsn44.com
tsn44.com

Valable de juin à septembre.

Accessible dès 6 ans sous condition de savoir nager et de faire plus d'1m10.

VOTRE PROGRAMME

- 4 entrées à l'Aquapark (1h)
- Prêt de gilets de sauvetage
- 2 sirops à l'eau pour étancher la soif des petits champions

© JLamoureux

EXPÉRIENCE

PRODUITS D'ICI

Recevez chez vous des produits « faits en Loire-Atlantique ».
Passionnés par leur terroir et les produits qui en sont issus, des femmes et des hommes font rayonner les pépites des terroirs de Loire-Atlantique et mettent tout en œuvre pour les faire découvrir et apprécier. Recevez à domicile ces découvertes 100% locales beauté ou osez la surprise :

- Coffret de cosmétiques bio Sarmance, issus de la recherche et de la valorisation de principes actifs des vignes de Loire.
- Coffret surprise avec des produits artisanaux et éco responsables.

© Sarmance

POUR RÉSERVER

Coffret beauté
SARMANCE
Tél. : 09 67 33 70 25
commande@sarmance.com
www.sarmance.com

-

Coffret surprise
GLAZ UP
contact@glazup.fr
glazup.fr

Valable toute l'année.

©Glaz up

VOTRE PROGRAMME

La livraison (en Colissimo / Mondial relay) à domicile

- **Version beauté :** 4 produits de la gamme Sarmance : un lait nourrissant corps (200 ml) + un masque gommant visage (75 ml) + une crème mains (75 ml) + un shampoing douche (format voyage 40 ml)
- **Version surprise :** Deux produits alimentaires + deux produits zéro déchet + 1 produit cosmétique

COSMÉTIQUE BIO CHARTE COSMÉBIO

VERS LE ZÉRO DÉCHET

en solo ou en duo

Apprenez à réduire vos déchets lors d'un atelier pédagogique et ludique.

La réduction des déchets est devenue une évidence et une nécessité… mais par où commencer ?

Claire sensible à cette démarche depuis 10 ans propose des ateliers basés sur l'échange, la manipulation et la convivialité pour que 0 déchet rime avec plaisir et facilité.

Guidez ainsi dans vos premiers pas, vous apprenez à fabriquer des produits ménagers ou des cosmétiques à partir de matières premières naturelles. Des recettes qui vous ressemblent, élaborées selon vos envies et vos contraintes, pour prendre soin de vous et de votre maison.

POUR RÉSERVER

ATELIER BOUTIQUE SAKAÏDÉ
22 rue du Maquis de Saffré
44390 Nort-sur-Erdre
Tél. : 06 81 20 23 43
contact@sakaide.fr
sakaide.fr

Valable toute l'année selon calendrier disponible sur le site.

Les ateliers ont lieu en après-midi et en soirée.

VOTRE PROGRAMME

Solo :
- Un atelier cosmétique naturel pour fabriquer 2 produits de soin corps ou cheveux ou visage ou hygiène (2h)
- Un bon d'achat d'une valeur de 10 € pour se faire plaisir dans la boutique

Duo :
- Un atelier à partager à deux pour fabriquer des produits ménagers naturels et réaliser 3 recettes pour la maison (1h30)

19

PÊCHE PERCHÉE
en duo ou en tribu

Tentez l'expérience d'une partie de pêche haut perché !

Comme une grande sauterelle posée à l'embouchure de l'estuaire, la Pêcherie 172 risque bien de vous prendre dans les mailles de son filet...

Sitôt gravie la passerelle, le charme opère et l'aventure commence ! À vous le maniement du carrelet, à descendre et remonter au cours de la marée pour y récupérer mulets, bars ou soles... et si la pêche n'est pas miraculeuse, l'expérience elle sera fabuleuse.

Savourez ce moment unique dans ce lieu emblématique du patrimoine nazairien.

POUR RÉSERVER

LES PECHERIES
DE SAINT-NAZAIRE
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 0 811 260 160
(0.06 €/min)
pecherie@agoris.fr
lapecherie.info

Valable toute l'année selon les horaires de marées.

Consultation disponibilités : lapecherie.info/172.php

En cas d'alertes météo, la réservation peut être reportée à une date ultérieure.

VOTRE PROGRAMME

- Mise à disposition de la pêcherie le temps d'une marée (5h avant et 5h après la marée haute) pour 2 à 5 personnes (la pêcherie n'est pas adaptée pour accueillir des jeunes enfants de moins de 7 ans)
- Un bloc de strouille (= appât)
- Un livret d'accueil avec tous les conseils pour une marée pêche réussie

NOUVEAUTÉ

FLEURS & PASSION : UN COCKTAIL RÉUSSI !

en duo

Des plantes sauvages pour réveiller vos papilles !

Dans son jardin entouré de palis et haies, Rose, partage sa passion pour les plantes sauvages et médicinales. Observation, émerveillement, cueillette sont au programme sous le regard d'une discrète ribambelle d'oiseaux et d'insectes qui peuplent le lieu. Puis vient le moment des préparations fleuries en tout genre accompagné des conseils avisés de l'hôte des lieux, avant de passer à la dégustation de recettes surprenantes pour faire le plein de vitamines et de minéraux.

POUR RÉSERVER

OMBELLES A CROQUER
44520 GRAND AUVERNE
Tél. : 06 59 81 76 95
ombellesacroquer@gmail.com
ombellesacroquer.wixsite.com/ombellesacroquer

Valable du printemps à l'automne.

Planning des ateliers disponible sur le site.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Un atelier « Apéritif sauvage » (2h30) en fin d'après-midi le week-end
- La dégustation d'une limonade sauvage ou une autre boisson à base de plantes

21

SECRET À DÉMÊLER *en duo*

©D.Dufour/Les Argonautes

Vivre une enquête grandeur nature.
À vos méninges et votre sens de l'observation pour élucider l'enquête qui vous est confiée.

Première étape, prendre connaissance de la mission et partir nez au vent dans les rues de Pornichet à la recherche d'indices pour résoudre les énigmes et mener à bien l'intrigue.

Prenez le temps de l'observation, de la concentration et surtout du rire et découvrez le patrimoine local au grand air. Retrouvez votre âme d'enfant et laissez-vous emporter par le jeu… mission possible !

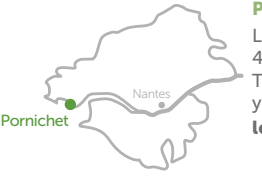

POUR RÉSERVER
LES SECRETS
44380 Pornichet
Tél. : 06 58 10 35 12
yoann@les-secrets.fr
les-secrets.fr

Valable de février à octobre.

©dimendur

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- 2 missions au choix à mener dans les rues de Pornichet (1h30 à 2h)
- La remise du support et des accessoires nécessaires au jeu d'enquête
- L'accompagnement (discret) du maitre du jeu

RENDEZ-VOUS AU SOLEIL COUCHANT *en duo*

© détours en loire

Pour une balade au gré de la Loire.

Naturellement en bois, cette jolie toue cabanée joue de sobriété pour se fondre dans ce décor tranquille, lors de votre balade sur la Loire, alors que le soleil s'évanouit à l'horizon.

A la barre Giovanni, passionné généreux qui déborde d'envie de vous faire partager son amour pour ce fleuve et ses secrets.

Préparez-vous pour un moment de rencontre avec les éléments, avec le calme et la beauté d'une Loire bien vivante et une ambiance à bord toute aussi intense.

POUR RÉSERVER

DETOURS EN LOIRE
Beau rivage
(Lieu-dit le bâtiment)
44850 Le Cellier
Tél. : 06 70 30 84 89
contact@detoursenloire.fr
detoursenloire.fr

Valable du 1er avril au 31 octobre – tous les jours sauf le mardi.

Embarquement à 19h.

© Patricia Brasier

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Une balade au coucher du soleil (2h)
- Un verre de vin des Coteaux d'Ancenis

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

VIS MA VIE DE VIGNERON *en duo*

© Domaine Joël et Florence Forgeau

Sécateurs en mains, bottes aux pieds… prêts pour vivre l'expérience de la vigne !

Parce que chez Florence et Joël vous êtes reçus en amis, parce qu'ils ont le sens du partage et la passion débordante pour leur métier, ils vous proposent de découvrir les travaux et les gestes des vignerons : taille, bâtonnage, étiquetage… en respect de la saison.

La récompense est à la hauteur de la participation… avec une dégustation accompagnée d'une planche apéritive, un moment d'émoi des papilles.

POUR RÉSERVER

DOMAINE FORGEAU
222 rue des Caves
17 La Rouaudière
44330 Mouzillon
Tél. : 02 40 33 95 37
muscadet.forgeau@wanadoo.fr
muscadet-forgeau.com

Valable de septembre à fin mars.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Une visite des vignes et de la cave classée « excellence »
- Une initiation aux travaux vini ou viticoles
- Une dégustation de vins accompagnée de produits locaux

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

NOUVEAUTÉ

SUNSET SUR LA LOIRE *en duo*

Croisière vers la Loire amont, au cœur du fleuve sauvage.

Embarquement pour une croisière sur la Loire à destination de la Loire amont, là où le fleuve révèle son côté nature et sauvage.

Approche des îles de Loire, repères des oiseaux et d'une flore préservée et de la levée de la Divatte, dernière digue de Loire achevée fin XIX^{ème} pour contenir les caprices du fleuve.

Ambiance musicale à bord et service au bar possible pour un moment délicieux.

POUR RÉSERVER

BATEAU DE L'ILE
Ponton des Chantiers
44200 Nantes
Tél. : 06 59 68 50 99
lesbateauxduvignoble@gmail.com
lebateaudelile.com

Valable de mi-avril à mi-octobre.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Une croisière musicale au coucher du soleil (3h30)
- Plusieurs ambiances musicales au choix (planning sur le site)

25

NANTES À DOS DE LIBELLULE

en duo

Embarquez pour une balade fluviale au cœur de Nantes pour un regard nouveau sur la ville.

(Re)découvrir Nantes vue de la rivière à bord d'une toue cabanée. Une petite passerelle pour quitter la terre ferme, le vent comme un souffle léger... ça y est vous êtes déjà en voyage.

Adoptez un angle original pour découvrir l'Erdre, nommée plus belle rivière de France par François 1er.

La Libellule, gracieuse et agile, offre une expérience unique et un coup d'œil imprenable... car la ville ne se dévoile vraiment qu'à ceux qui se faufilent en son sein.

POUR RÉSERVER

LA TOUE DE NANTES
Écluse Saint-Félix
44000 Nantes
Tél. : 06 81 87 64 49
olivier@latouedenantes.fr
latouedenantes.fr

Valable toute l'année sauf du 27 novembre au 10 février.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Une balade « Cœur de Ville » sur l'Erdre agrémentée d'un verre de vin bio local (ou jus de fruit bio) (1h30)

ACCUEIL VÉLO

vignobles & découvertes

NOUVEAUTÉ

DÉGUSTER LES YEUX BANDÉS *en duo*

Déguster les yeux bandés et faire appel à ses autres sens… une expérience unique !

Mettre tous ses sens en éveil et être à l'écoute de ses ressentis… voilà une jolie manière de partir à la rencontre des vins. Les yeux cachés derrière un masque, vous êtes guidés pendant quelques heures pour une découverte étonnante des vins du domaine en accord avec des produits locaux. Seuls indices : l'odeur, le goût, la longueur en bouche pour vous amuser à reconnaitre les crus et deviner celui qui se cache dans votre verre.

Un bon moment pour connaisseurs ou amateurs de vin.

POUR RÉSERVER

DOMAINE RAPHAEL LUNEAU
44430 Le Landreau
Tél. : 02 40 06 45 65
contact
@domaineraphaelluneau.fr
domaineraphaelluneau.fr

Valable toute l'année.

Planning des ateliers disponible sur le site.

VOTRE PROGRAMME POUR 2 PERSONNES

- Un atelier de dégustation les yeux bandés (2h) de 19h à 21h le vendredi soir
- La dégustation de vins en accord avec des produits locaux

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

27

MADE IN SAINT-NAZAIRE

en duo ou en tribu

Surprenantes ou géantes, des visites qui ont tant à nous apprendre.

Au choix de vos envies et de votre curiosité découvrez :
Les ateliers d'assemblage d'Airbus et retrouvez-vous nez à nez avec les cockpits des A320, A350, A380…

OU

Les ateliers et cales d'assemblage qui ont vu naître des paquebots de légende tels le France ou le Queen Mary 2.

OU

Le sous-marin Espadon le premier à avoir plongé sous la banquise avec 65 hommes à bord ainsi que Éol le centre éolien ;
des visites immersives pour petits et grands.

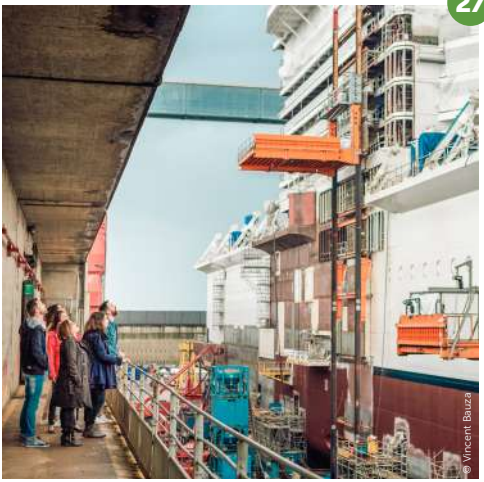
© Vincent Bauza

POUR RÉSERVER

SAINT-NAZAIRE
AGGLOMÉRATION TOURISME
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 28 540 640
visite@saint-nazaire-tourisme.com
saint-nazaire-tourisme.com

Valable toute l'année sauf début janvier à début février.
Réservation à faire plusieurs jours en amont.

© JcLemee

VOTRE PROGRAMME

Duo :
- 2 entrées pour une visite d'Airbus ou des chantiers navals*
- Un bon d'achat d'une valeur de 13 € pour se faire plaisir à la boutique

Tribu :
- Forfait Pass Écluse (= visite sous-marin 45 min + Éol 30 min) pour 2 adultes et 2 enfants (4 à 17 ans)
- Un bon cadeau de 13 € pour se faire plaisir à la boutique

QUALITÉ TOURISME

* Carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire le jour de la visite

28

ÂMES DE DÉTECTIVES

en duo ou en tribu

© LAD

Un bon moment pour faire rimer enquête et ginguette.

Un objet volé, quatre suspects et vous voilà en pleine déambulation sur le site du Grand-Lieu du conte, pour mener à bien vos investigations.

Saurez-vous mettre en éveil votre sens de l'observation et votre intuition pour découvrir le voleur et avec lui, la fabuleuse histoire de l'eau miraculeuse de la fontaine de St Rachou… suspens, suspens ?

POUR RÉSERVER

LES GRANDLIEU'ZARTS
2 rue des frères Rousseau
44860 Saint-Aignan-GrandLieu
Tél. : 07 67 33 85 19
contact@lesgrandlieuzarts.fr
legrandlieuduconte.fr

Valable toute l'année sauf le lundi.

© Cric Crac

VOTRE PROGRAMME

Duo :
- 2 entrées pour participer au jeu « Enquête à Grand-Lieu » (1h)
- 2 déjeuners au Cric Crac café : entrée + plat ou plat + dessert (boisson non comprise)

Tribu :
- 2 entrées adultes + 2 enfants (accessibles dès 5 ans) pour participer au jeu « Enquête à Grand-Lieu » (1h)
- 4 goûters au Cric Crac café : boisson chaude ou froide + 1 gâteau ou 1 brioche

DÉAMBULATION & GOURMANDISE AU MUSÉE D'ARTS

en duo ou en tribu

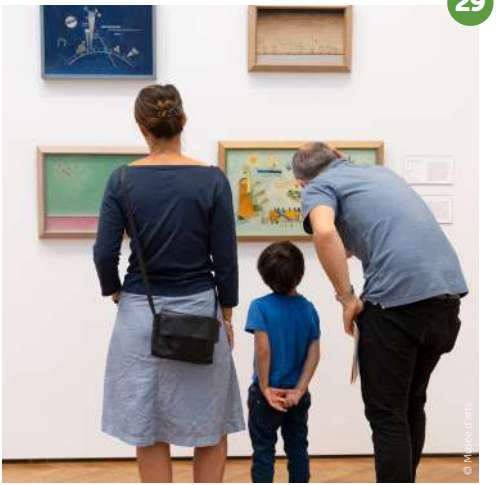

Plaisir des yeux et des papilles.

Partez pour un voyage à travers 9 siècles d'histoire de l'art et savourez le plaisir d'être surpris par une œuvre de l'art ancien au milieu de pièces contemporaines... une fantaisie pour révéler encore mieux les 900 trésors des collections présentées.

Baigné de lumière naturelle et rénové en 2017, le Musée d'arts est un lieu unique et un écrin pour des toiles d'artistes de renommée internationale.

Une pause gourmande au Café du musée... et voilà tous les appétits nourris !

POUR RÉSERVER

MUSÉE D'ARTS DE NANTES
10 rue Georges Clémenceau
44000 Nantes
Tél. : 02 51 17 45 00
museedartsdenantes.fr

ET

CAFE DU MUSÉE
Tél. : 02 51 12 93 09
cafedumusee.fr

Valable toute l'année sauf en novembre et décembre.
Pauses gourmandes / goûter à partir de 16 heures.

VOTRE PROGRAMME

Duo :
- Entrées au Musée d'arts de Nantes
- Pauses gourmandes (cake salé + salade + dessert + café et boisson)

Tribu :
- Entrées pour 2 adultes et 2 enfants au Musée d'arts de Nantes
- Goûters (une part de cake ou gâteau au chocolat + un jus de fruit ou un chocolat chaud ou un café)

30

LES SECRETS DU LAC *en tribu*

Écoutez, observez… le lac de Grand-Lieu vous livre ses secrets.

Découvrez le lac de Grand-Lieu, zone humide parmi les plus belles d'Europe ! Munis de votre kit de visite vous êtes prêts pour une expérience sensorielle et ludique. Vous explorez l'exposition renouvelée, consacrée aux zones humides de Loire-Atlantique et du monde. Accompagnés d'un dispositif sonore, vous empruntez le sentier qui mène au Pavillon. Ici, place à l'imaginaire, pour une immersion totale entre roselières et eaux libres. Final grandiose sur la terrasse, avec vue imprenable sur le lac.

POUR RÉSERVER

LA MAISON DU LAC
DE GRAND-LIEU
Rue du Lac
44830 Bouaye
Tél. : 02 28 25 19 07
contact@maisondulac
degrandlieu.com
maisondulacdegrandlieu.org

Valable toute l'année sauf de mi-décembre à mi-janvier.

VOTRE PROGRAMME

- 2 entrées adultes et 2 entrées enfants
- Remise de cadeaux souvenirs

QUALITÉ TOURISME

VOYAGE DANS L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

en tribu

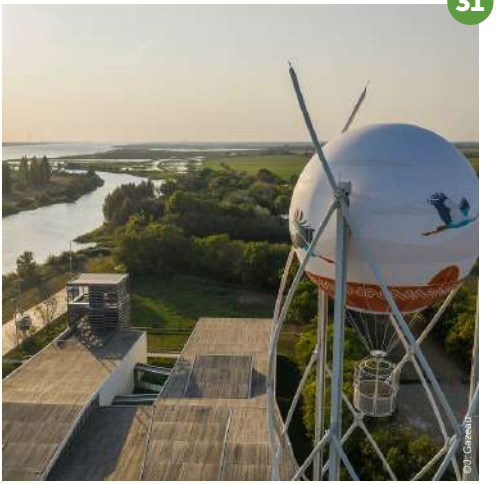

Là où se rencontrent les eaux marines et les eaux douces… est un lieu unique !
« Terre d'estuaire » embarque petits et grands découvreurs pour un voyage immersif et interactif dans l'univers de l'estuaire de la Loire. Jouer les scientifiques pour comprendre ses richesses naturelles, explorer ses eaux à la recherche des épaves sur un écran radar, s'allonger pour accompagner les oiseaux migrateurs dans leur épopée extraordinaire, autant d'occasions données pour apprendre l'estuaire. S'« envoler » à bord d'un ballon et embrasser le paysage jusqu'aux portes de l'Océan…
Une invitation à l'évasion !

POUR RÉSERVER
TERRE D'ESTUAIRE
Port de Cordemais
44360 Cordemais
Tél. : 02 85 67 04 80
contact@terredestuaire.fr
terredestuaire.com

Valable toute l'année sauf de début novembre à mi-février.

VOTRE PROGRAMME

- Un pass famille pour deux adultes et deux enfants de 6-12 ans
- La remise de cadeaux souvenirs

BRIÈRE
DE SAVOURER
en duo ou en tribu

Pays mêlé de terre et d'eau, la Brière se laisse approcher par qui sait la dénicher.

Envie de découvrir sans trahir le Parc naturel régional de Brière, espace protégé et prisé des oiseaux ?

Chloé et Florian vous proposent deux formules pour partager avec eux leur approche du marais :

• Une balade en chaland puis en calèche pour un voyage au cœur du deuxième plus grand marais de France

• Une balade apéro en soirée pour une immersion sensitive au cœur de cette nature restée intacte

POUR RÉSERVER

CALÈCHES BRIÉRONNES
342, route de Breca
44410 Saint-Lyphard
Tél. : 02 40 91 32 02
contact@calechesbrieronnes.fr
calechesbrieronnes.fr

Valable toute l'année.

VOTRE PROGRAMME

Duo :
- Balade apéro en compagnie d'un guide à partir de 18h30 (durée 1h30) les samedis et dimanches
- Apéritif constitué de produits locaux servi au cours de la balade

Tribu :
- Promenade en barque et en calèche pour 2 adultes et 2 enfants (1h30)
- Remise de spécialités locales

CONDITIONS DE VENTE

ART.1ER – PRÉAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre Loire-Atlantique développement | SPL organisme local de tourisme prévu à l'article L.211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau ADN Tourisme, et ses clients. Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par Loire-Atlantique développement | SPL. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Loire-Atlantique développement | SPL et qui forme, avec les conditions générales de vente prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

ART.2 – DÉFINITIONS

Vendeur : désigne Loire-Atlantique développement | SPL, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention (département de la Loire-Atlantique).
Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.
Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.
Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gite rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble conclue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et 1-1 (2°) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970.
Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client
Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.
Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.
Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.
Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.
Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).
Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client.
Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse ou aux adresses : boxloireatlantique.com

ART.3 – INFORMATION PRÉALABLE OU PRECONTRACTUELLE

3.1 – PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

3.2 – MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

3.3 – PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC). Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation. Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

3.4 – TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

3.5 – FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

3.6 – PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

ART.4 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

ART.5 – RÉVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres.
En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

ART.6 – RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :
• Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
• Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
• Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables,
• Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

ART.7 – PROCESSUS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :
• Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat.
• Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
• Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme.
• Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.
• Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix.
• Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.
• Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

ART.8 – PROCESSUS DE RÉSERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.
La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (II) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.
Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

ART.9 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 12° du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

ART.10 – PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique.
En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation.
Le Client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 16 ci-après.
Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

ART.11 – BON D'ÉCHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

ART.12 – ARRIVÉE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera du et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

ART.13 – DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

ART.14 – MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.
En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du

prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

ART.15 – ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :
• Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.
•Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.
Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.
Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

ART.16 – ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé.
En cas d'annulation, le voyageur devra s'acquitter des frais réels d'annulation : application des frais réels supportés par l'organisateur.
Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétiques liés à cette solution de paiement et dus à cet organisme tiers ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

ART.17 – INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

ART.18 – CESSION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de cession, le Client et le cessionnaire sont solidairement tenus, vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

ART.19 – CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX HÉBERGEMENTS

19.1 – CAPACITÉ

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

19.2 – DÉPOT DE GARANTIE ET ÉTAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine.
Le Client est tenu de jouir du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

19.3 – PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant à consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour, le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

19.4 – HÔTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas.
Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

ART.20 – ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-avant.
Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et inévitables, le Vendeur peut également, avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant, substituer l'activité d'origine par une autre activité.
Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement.
Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à aucune indemnité d'aucune sorte.
Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.
Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque c'est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

ART. 21 – ANIMAUX

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, précisera si l'accueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

ART. 22 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

ART. 23 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48 heures ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

ART.24 – MEDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel

ART.25 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

ART. 26 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel
Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.
Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité, accessible à l'adresse suivante : dpo@loireatlantique-developpement.fr et sur demande auprès du Vendeur.
Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

ART. 27 – USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAUTÉ DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

ART. 28 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

IDENTITÉ DU VENDEUR – ASSURANCE RCP – GARANTIE FINANCIÈRE

Informations relatives au Vendeur :
Raison sociale : Loire-Atlantique développement
Forme juridique : SPL
N° SIRET : 79386644300013
Code APE : 8299 Z
N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IM044140006
Adresse : 2 boulevard de l'Estuaire – CS 96201 – 44262 NANTES CEDEX 2
Téléphone : 02 51 72 95 32

Assurance RCP :
Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n° 146207202 auprès de MMA lard, 33 bd Guist'hau, 44000 Nantes afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

Garantie financière :
Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

Brochure éditée : novembre 2023

Loire-Atlantique développement

CONTACT

LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT
2 BOULEVARD DE L'ESTUAIRE
CS 96201
44262 NANTES CEDEX 2

boxloireatlantique.com
resa@lad44.fr
Tél. : 02 51 72 95 32

Loire Atlantique

Validité : 30 novembre 2025

Cette brochure est imprimée avec des encres végétales sur du papier PEFC 100% recyclable et biodégradable. Éditeur : Loire-Atlantique développement - Directrice de la publication : Audrey BLAU - Création : Marion Videlin Roy® - Photo couverture : ©D.Dufour/Les Argonautes - Impression : ValPG - Édition : novembre 2023. Remerciements à tous les prestataires pour leur prêt de photos. Photographies et documents non contractuels. Loire-Atlantique développement ne saurait être tenue pour responsable de tout changement survenu dans les produits proposés après la date de mise à jour du document (novembre 2023). N° immatriculation : IM044140006